

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROYALE LE VIEUX-LIÈGE ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF

COMITÉ

DE VIGILANCE ET D'ACTION

POUR LA SAUVEGARDE ET LA RESTAURATION DES ÉDIFICES ANCIENS.

POUR L'EMPLOI DES STYLES ET MATERIAUX LOCAUX.

ET POUR LA PROTECTION DES SITES

PRÉSIDENCE : Fernand ROBERT,
rue A. Ponson 17,
4020-Jupille (Liège).
(Tél. 041-62.82.39).

RIEN AYMEZ

D'ÉTUDES ET DE VULGARISATION

DE L'ARCHÉOLOGIE, DE L'HISTOIRE, DE LA DIALECTOLOGIE, DE LA TOponymie ET DU FOLKLORE AU PAYS MOSAN.

FONDÉ LE 20 FÉVRIER 1894

ABONNEMENT aux publications :
non membres : 900 F à verser au C.C.P. 000-0323840-54 de l'Association ; membres : 600 F.

S'IL N'EST COGNV



DANS CE NUMÉRO :

« LES CARACTÈRES DE L'AMITIÉ » : MARCHÉ DU LIVRE ET IDÉOLOGIE À LIÈGE VERS 1760, par Daniel DROIXHE	p. 277
NUMÉROTATION DU BULLETIN (N.D.L.R.)	p. 285
LE RECRUTEMENT DES INSTITUTRICES GARDIENNES DE LA VILLE DE LIÈGE (1861-1914) ET DE LA VILLE D'ANVERS (1880-1914), par Muriel LEBLON	p. 286
PRÉFACE INÉDITE À UN RECUEIL DE CONTES PERDU, par †Félix ROUSSEAU	p. 292
UN NOUVEAU TRAITÉ SUR LES NOMS DE FAMILLE BELGES (Suite : †Jules HERBILLON et Jean GERMAIN avec la collaboration d'ERRET et de F. DEBRABANDERE	p. 302

CHERCHEURS :

RIMES ET FORMULETTES DIALECTALES DE LA VILLE DE LIÈGE (Suite), par Roger PINON	p. 313
RRATA	p. 316

Prix : 150 F.

En cordial hommage,
Droixhe.

« LES CARACTÈRES DE L'AMITIÉ » MARCHÉ DU LIVRE ET IDÉOLOGIE À LIÈGE VERS 1760

par DANIEL DROIXHE*

Dans son numéro du 14 novembre 1760, la *Gazette de Liège* insérait l'avis suivant :

J.F. Bassompierre, imprimeur et libraire, rue Neuvice à Liège, avertit le public qu'il vend les véritables ouvrages de Mr. le marquis Caraccioli, imprimés tous en beaux caractères, papier et format uniformes. Comme la jalouse et l'avidité d'un gain qui ne devrait pas être pratiqué entre deux libraires d'une même ville en ont engagé un, nouvellement établi à Liège, à faire une édition très-resserrée des Caractères de l'amitié, laquelle ne contient que 140 pages, au lieu de 183 contenues dans l'édition originale faite sur le manuscrit de l'auteur et reconnue par lui : il a paru intéressant audit Bassompierre d'en donner une connaissance publique, afin qu'on puisse se fixer à la meilleure, d'autant mieux qu'il est sur le point de réimprimer un des derniers ouvrages de cet auteur avec beaucoup de corrections, et que l'on pourrait se repentir d'avoir acquis des éditions contrefaites, si le libraire qu'il désigne continue ses entreprises.

L'impudent concurrent s'attaquait en effet à un auteur-fétiche de l'imprimeur liégeois, dont l'indignation doit s'apprécier dans le contexte du piratage auquel il se livra lui-même abondamment, au détriment de la librairie française. Le bourgeois de la rue Neuvice était bien placé pour s'offusquer, quand lui-même et ses confrères les plus opulents inondaient de contrefaçons, sous l'anonymat et les fausses adresses de « Londres » ou de « Genève », les « égouts de l'Europe »¹.

D'après la *Bibliographie* de X. de Theux, Bassompierre aurait donné dès 1740 ce qui semble être l'édition originale des *Caractères de l'amitié*, suivie de plusieurs réimpressions². Celle de 183 pages mentionnée et recommandée dans l'avis nous est connue : la Bibliothèque centrale de Liège en conserve notamment un exemplaire, daté de 1760³. Tout porte à croire qu'il s'agit là d'une véritable édition Bassompierre. Le titre offre une gra-

* Adresse de l'auteur : rue d'Erquy 38, 4480-Oupeye.

1. Cf. notre article sur « La diffusion des idées nouvelles à Liège » dans *La vie culturelle dans nos provinces au XVIII^e siècle*, Crédit communal de Belgique, 1983, pp. 94 sv. Brève mention de cet apport principautaire à la circulation européenne des idées nouvelles dans ÉT. HÉLIN, « Lumières, révolutions, annexions (1748-1830) », dans *Histoire de Liège*, dir. J. STIENNON, Toulouse, Privat, 1991, pp. 177 sv. Sur la place de Caraccioli dans la production de Bassompierre, cf. notre « Voltaire et l'édition liégeoise jusqu'en 1765 », dans *Livres et Lumières au pays de Liège*, Liège, Desoer, 1980, p. 150.

2. Col. 528. Le catalogue de la Bibliothèque nationale de Paris ne mentionne pas d'édition antérieure à 1760.

3. BCLg, C 2736 ; v. égal., à la Bibliothèque nationale, l'éd. cotée R. 19587.

vure (jet d'eau, vasque en coquille et cascades entourés de rinceaux) qui figure dans d'autres productions du même atelier⁴. Une composition ornementale très simple, réalisée au moyen de quatre caractères disposés en un double carré, se retrouve dans une impression Bassompierre légèrement antérieure (*Madame de Villeneuve, La jardinier de Vincennes*). Elle peut être considérée comme représentative de la décoration qu'utilisait alors Bassompierre : légèrement modifié, le motif réapparaît dans une édition de 1762, avant que ce type de composition ne prenne graduellement plus d'ampleur, par l'assemblage d'un nombre croissant de caractères typographiques⁵.

La Bibliothèque nationale de Paris conserve par ailleurs deux impressions de 140 pages, du type de celle dénoncée par le libraire⁶. On peut voir qu'elles ne forment en réalité qu'une seule et même édition. La première porte l'adresse de Paris, « chez les libraires associés ». Mais la seconde, où une autre page de titre a été substituée, indique le responsable de l'impression : Jean-Louis de Boubers, ici mentionné comme travaillant à Liège et Dunkerque. Ce nom commence à animer la chronique locale en 1759⁷. Un Jean-Louis de Boubers aurait été mis en cause dans l'affaire du *Journal encyclopédique* et prié de quitter la ville à l'automne de 1759. Il faut croire que le condamné fut blanchi, oublié, ou que les autorités principautaires firent preuve d'un généreux laxisme, car on retrouve le nom de Jean-Louis de Boubers, au milieu de l'année suivante, sur les registres paroissiaux de Notre-Dame-aux-Fonts. Cet homme d'une trentaine d'années s'y déclare parrain d'un fils de Denis de Boubers — son frère aîné, dont la réputation d'imprimeur indiscipliné, banni de France, n'avait pas empêché qu'il s'installe également à Liège, sans doute en 1760. Ou la police locale tenait bien mal ses fichiers, ou elle savait fermer les yeux, quand s'offrait la perspective d'un nouveau commerce. Le Liégeois n'est pas rancunier : Jean-Louis de Boubers en fit l'expérience quand il reçut, dès 1761, son certificat de bourgeoisie. Bref, Bassompierre incriminait à juste titre un confrère « nouvellement établi », et dont les conditions d'installation étaient plus que douces.

L'ouvrage qui faisait l'objet de la concurrence dénoncée dans le journal était-il de ceux dont l'éclat ou l'audace justifie les contrefaçons ? Les *Caractères de l'amitié* du marquis Louis-Antoine de Caraccioli, « colonel au service du Roi de Pologne », ne sont qu'un livre de morale pratique, dont on n'aperçoit d'abord que les déclamations contre les excès de toutes sortes guettant l'homme plongé dans un monde qui « dégénère de plus en plus ». On imagine bien comment les curés du temps cherchaient la matière de leurs sermons dans ces pages dont beaucoup sont extrêmement ternes, et qui valurent à leur auteur d'être appelé par Grimm, dans sa *Correspondance*, « un des plus grands fléaux du XVIII^e siècle »⁸. Les titres de ses

4. Cf. « Systèmes ornementaux. Le cas liégeois », *Études sur le XVIII^e siècle*, 14, 1987, p. 59 : appendice II, C. a. 5.

5. *Ibid.*, p. 68 : appendice III, A. 3-4.

6. R. 19588.

7. On résume ici les informations fournies dans « Voltaire et l'édition liégeoise », pp. 142 sv. On écrivait alors : « il est difficilement explicable que le proscrit (ou l'indésirable) de 1759 soit le même homme qui accède dès 1761 à la bourgeoisie de Liège ». Ceci nous semble aujourd'hui beaucoup moins invraisemblable.

8. *Ibid.*, p. 150.

livres donnent, éventuellement par antiphrase, une idée de l'attrait qu'ils peuvent offrir aujourd'hui : la *Religion de l'honnête homme*, le *Langage de la raison*, *De la gaieté*, la *Jouissance de soi-même...*

Un argument majeur des *Caractères* exalte la différence qui sépare l'amitié de l'amour : celui-ci est source d'une infinité de troubles et de « chagrins », qui font « errer à l'aventure de personne en personne » ; l'amitié convient au sage qui recherche — idéal dominant — le « juste milieu ». La comparaison donne lieu à un portrait de la passion « volcanique », « frénétique »⁹. Qu'il soit dans le goût de La Bruyère n'empêche cependant pas d'y entendre l'écho de la sensibilité montante : la dénonciation laisse deviner tout ce qui va porter le succès de la *Nouvelle Héloïse*. Mais l'ouvrage ne témoigne pas qu'indirectement de l'évolution des mentalités. Caraccioli affectionne lui-même les tableaux d'effusions sentimentales. On trouve, au chapitre intitulé « L'amitié est prévenante », de petites scènes annonçant les thèmes qu'illustrera Beaumarchais dans ses *Deux amis*, qui recueillent à Liège les mêmes applaudissements qu'à Paris¹⁰. L'apologie des mouvements du cœur contre les excès de l'esprit n'est bien sûr pas exempte d'intention anti-philosophique. L'auteur qui cherche à concilier *langage de la raison* et *langage de la religion*, comme disent deux de ses titres, dépeint une société s'enfonçant dans la course aux biens matériels et dans l'hypocrisie. Mais lui-même est en prise étroite avec son temps — les nombreuses éditions de ses œuvres l'attestent — quand il prodigue les mots d'ordre d'*attendrissement*, d'*humanité* qui *enflamme*, voire d'*héroïsme*¹¹.

Sa position d'auteur bien-pensant ne l'empêche pas non plus d'attaquer les bigots, chez qui on trouve trop rarement, comme chez les grands, la pure générosité de l'amitié. Caraccioli connaît les limites de la solidarité chrétienne, pour un écrivain qui se veut moderne. Il va jusqu'à se réjouir de la critique s'exerçant dans des sociétés de « vrais amis » qui évoquent la maçonnerie¹².

Ce sont eux qui s'entendent à demi-mot, qui se confient les plus grands secrets, qui gémissent sur les abus de leur patrie, qui se rient des préjugés, et qui goûtent enfin l'heureux plaisir de s'exprimer sans contrainte, et sans la moindre appréhension de se compromettre. Ce sont eux (...) qui dans le sein même du despotisme, forment une petite république cachée qui condamne, qui prononce, et qui réforme.

L'esprit de « réforme » n'en respecte pas moins scrupuleusement le solide ordre établi, du point de vue social : le philosophisme chrétien sait aussi, sur ce plan, où il doit s'arrêter. La mise au point donne lieu à un morceau tout à fait suggestif, au chapitre intitulé « L'amitié est désintéressée »¹³.

9. Ed. Bassompierre, 1760, p. 39.

10. « Je laisse échapper le seul mot d'une affaire qui m'inquiète ; qu'ai-je dit ? Déjà cette parole est recueillie, et elle devient l'occasion de mille démarches de mon ami. Il court, il sollicite, enfin mon affaire se termine, j'en vois une expédition qu'on m'apporte. Est-ce un songe ? Non, mais un effet de l'amitié » (pp. 8-9). Sur le succès des *Deux amis* et la vogue de « M. Baumarchais », v. la *Gazette de Liège*, 1770, n° 139, 147, 151 et 156.

11. Pp. 24-31.

12. Pp. 54-55.

13. Pp. 16-18.

Richesses, honneurs, condition ! vous vous éclipsez tout-à-coup, l'amitié vous fait disparaître. L'esprit, et surtout le cœur ; voilà ce qu'elle envisage. (...). Il faut convenir, malgré ces réflexions, qu'il y a des gradations parmi les hommes, et des bienséances qui ne permettent pas de s'oublier au point de devenir indifféremment l'ami du maître, ou du valet. (...) L'amitié, par cette raison, doit observer des proportions ; et c'est une des qualités qui la distinguent essentiellement de l'amour, dont le caprice s'attache indistinctement à la princesse et à la bergère, à la maîtresse et à la servante. (...) Nous avons dans la société des états mitoyens qu'on peut cultiver sans se compromettre...

Le plaidoyer pour ce que Caraccioli appelle joliment les « liaisons sortables » se conclut par un argument du plus grand poids, dont on appréciera l'ingénuité critique. Pourquoi chercher des amis dans d'autres classes sociales ? Le monde nous fournit,

dans chaque profession, des personnes capables d'être véritablement amies. (...) D'ailleurs, les talents étant ordinairement plus répandus chez les hommes obligés de vivre de leur savoir et de leur industrie, on trouve un bon supplément à la Noblesse qu'ils n'ont pas, et conséquemment on peut très-bien se les associer pour amis.

*
* *

L'affrontement entre Bassompierre et Jean-Louis de Boubers n'allait pas s'arrêter là. En 1763, ce dernier imprime dans la même prudente ambiguïté — tantôt sous la seule adresse de Liège, tantôt en lui associant l'officine de Dunkerque, « rue de l'Eglise » — un *Esprit de Caraccioli* dont la préface ironise¹⁴ :

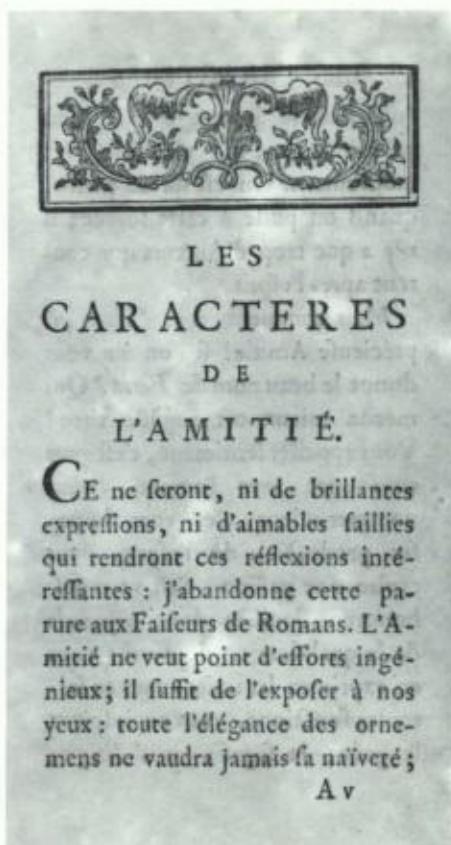
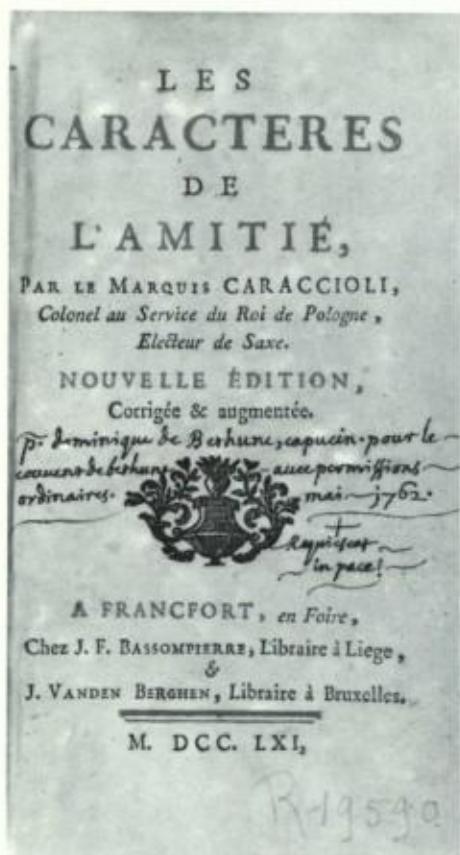
Comme les Oeuvres de M. Caraccioli forment dix volumes, nous croyons honorer sa mémoire, en ramassant dans un seul les plus beaux traits de son esprit et les morceaux les plus intéressants de ses productions. Ce choix précieux sera un trésor de ses pensées : et le lecteur, avec ce seul ouvrage, pourra se passer des dix autres volumes, dont certain libraire, trop jaloux de sa fortune, a fait un objet considérable d'encre et de papier.

Le marché représenté par l'édition des œuvres de Caraccioli était suffisamment avantageux, faut-il croire, pour susciter une plus large convoitise. Limitons-nous aux mêmes *Caractères de l'amitié*. La Bibliothèque nationale en conserve plusieurs autres éditions, datées de 1760 et 1761, qui portent le nom de Bassompierre. Arrêtons-nous à l'une d'entre elles qui a déjà été rencontrée, dans une étude précédente. Le matériel typographique envisagé dans les « Systèmes ornementaux » permettait de déceler l'existence d'une série d'ouvrages prétendument imprimés par Bassompierre dont le style ne concordait pas avec celui de la production avérée. Le très ancien répertoire d'Émile Weller concernant les *Falschen und fingierten Druckorte (Lieux d'impression faux et simulés)*¹⁵ signalait déjà comme parisienne telle édition

14. BULg 23121 A ; BR VH 4288/5 et V 3718 ; BN R. 19482.

15. Leipzig, 1864, Bd. II, p. 158 ; reprod. Hildesheim-New York, Olms, 1970.

de Caraccioli portant le nom du libraire liégeois, à la même époque (*Le tableau de la mort*).



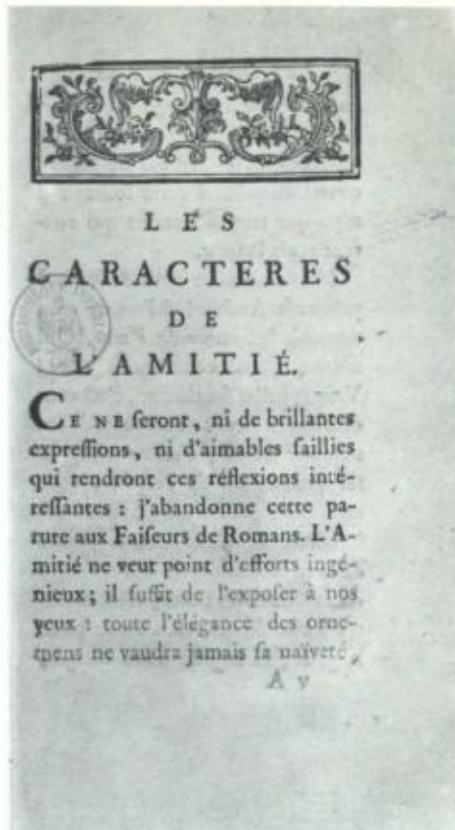
Bibliothèque nationale, R 19590.

Parmi les impressions reconnues comme « déviante » par rapport au style général, figurait une édition en 118 pages des *Caractères*¹⁶. On pouvait croire que ces éditions non-conformes provenaient, au moins en partie, d'un seul et même atelier, car on retrouvait une identique composition ornementale dans deux des ouvrages concernés, les *Caractères* en question et l'édition d'un autre titre de Caraccioli, le *Langage de la raison*. Cette dernière impression offrait la particularité d'être reliée avec un traité de *La gaieté* — de Caraccioli bien sûr... — qui portait quant à lui la marque du libraire parisien Nyon. Il y avait là une piste à suivre.

Venons aux reproductions figurant ci-dessus¹⁷. La première présente la page de titre de l'édition suspecte des *Caractères*, accompagnée de la

16. BULg. 23047 A ; BN R 19590 ; « Systèmes ornementaux », appendice I, 17, p. 55.

17. Je remercie les services photographiques de la Bibliothèque nationale, qui me les ont communiquées.

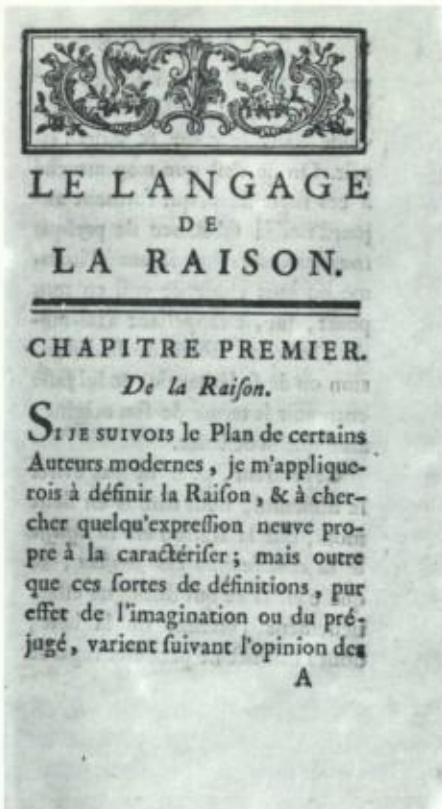
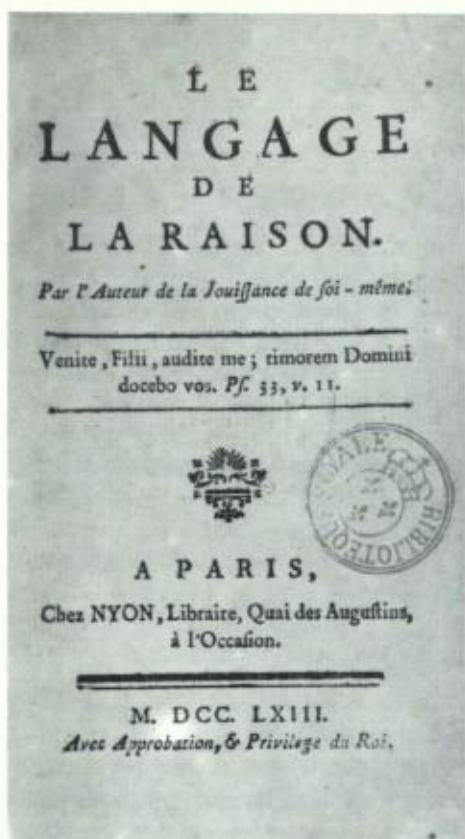


Bibliothèque nationale, R 30561.

page 1, dont le bandeau se retrouve, avec tel détail du filet, au coin inférieur droit, dans deux impressions portant la signature de « Nyon » — l'une des mêmes *Caractères* (voir ci-dessus), la seconde du *Langage de la raison* (voir page suivante). On reconnaîtrait encore ce bandeau dans une autre édition « Nyon », avec l'usure du modèle¹⁸.

La première idée, en ce qui concerne l'impression Bassompierre des *Caractères*, est celle d'une contrefaçon réalisée par Nyon. L'imitation de l'édition Bassompierre procéderait en tout cas avec conviction : elle a, conformément au style volontiers adopté par le libraire liégeois, l'impression de la page de titre en rouge et noir, ainsi que les 183 pages qui étaient, dans l'avis de la *Gazette de Liège*, présentées comme la marque de l'édition authentique et « originale, faite sur le manuscrit de l'auteur ». Les faits de reliure ont-ils, ici encore, valeur de confirmation ? Cette édition « Bassompierre » est jointe à une impression parisienne des Guérin, qui tenaient boutique rue Saint-Jacques.

18. CARACCIOLI, *Le cri de la vérité contre la séduction du siècle*, Paris, Nyon, 1765, BN R 19779 ; cette édition serait identique à celle cotée R 19777 (même date, même nombre de pages) si cette dernière n'avait un bandeau différent à la p. 1.



Bibliothèque nationale, R 19168.

L'examen de certaines séries d'impressions de Caraccioli conduit cependant à une autre idée. Limitons-nous aux *Lettres récréatives et morales sur les mœurs du temps* que possède la Bibliothèque de l'Université de Liège (une collection conservée à la Bibliothèque royale de Belgique suggérerait la même conclusion¹⁹). Ces *Lettres* comportent quatre tomes parus en 1767 et 1768²⁰. Les deux premiers, qui affichent la double marque de Bassompierre et de son associé bruxellois Vandenberghe, montrent par leurs ornements qu'ils proviennent véritablement des presses liégeoises. Ils sont du reste annoncés par Bassompierre dans la *Gazette*²¹. On lit dans le deuxième volume que « les tomes III et IV qui terminent ces Lettres sont actuellement sous presse », et le journal en signale en effet la sortie au printemps 1768²².

19. Il s'agit d'une série d'œuvres de Caraccioli en six volumes, reliés de manière homogène, conservés sous la cote II 47712. Elle comporte au total treize titres. Dix d'entre eux ont l'adresse de Bassompierre, les trois autres celle de Nyon. Les ornements de ces derniers indiquent massivement leur origine liégeoise. La concordance la plus visible rapproche le bois décorant le titre d'une édition « Nyon » de *La religion de l'honnête homme* (vol. VI) et celui qui ouvre un des volumes Bassompierre des *Lettres récréatives et morales*.

20. Coté 22974 A.

21. 1767, 127.

22. 1768, 37. On offre « les tomes 3 et 4 séparés pour les personnes qui ont déjà acheté les deux premiers ».

Pourtant, ces troisième et quatrième tomes portent l'adresse de Nyon. La divergence avec celle-ci se marque à la fin du volume III, où l'on propose la liste des « Ouvrages du Marquis Caraccioli qui se trouvent chez J.F. Bassompierre »... D'autres éléments indiquant que l'ensemble des *Lettres* provient de l'atelier de Bassompierre pourraient être mentionnés : par exemple le bandeau ouvrant le dernier tome, qui est signé du graveur liégeois Depas²³.

Supposera-t-on que Bassompierre a répondu à un piratage de Nyon en le contrefaisant à son tour ? Le jeu comportait-il le minimum de logique commerciale exigé par une saine conception de la librairie ? Nos Liégeois la pratiquaient avec la fantaisie de leur siècle — limitée tout de même par un solide pragmatisme. Celui-ci incita-t-il au contraire à un partage raisonnable du marché, auquel cas ce qui nous semble fausse édition principautaire serait plutôt travail de commande ou de collaboration ? L'hypothèse inverse, ou la réciprocité, à partir de ce qui se présente comme édition parisienne de Nyon, ne serait d'ailleurs pas moins vraisemblable. On en retiendra qu'il y a sans doute lieu de réviser certaines localisations admises en confiance par la traditionnelle *Bibliographie* du chevalier de Theux, mais que la bibliographie matérielle ne pourra parfois le faire qu'avec l'aide d'informations de nature externe.

Malgré les zones d'obscurité qu'il comporte, l'épisode garde le mérite de mettre en évidence les implications et conditions de fonctionnement d'un libéralisme économique dont la promotion faisait écho aux idées nouvelles, quand il n'était pas, purement et simplement, leur foyer d'inspiration. La concurrence autour des *Caractères de l'amitié* nous introduit au cœur des tensions et contradictions caractérisant le petit monde de l'imprimerie « éclairée », qui apparaît souvent comme un miroir exemplaire de celles travaillant la société tout entière. Car si la rationalité du profit mélangeait sans complexe, notamment dans les ateliers de Bassompierre, les productions les plus opposées, du libertinage radical à la propagande religieuse frénétique, cette société pratiquait pour sa part, d'une manière de plus en plus aventureuse, la fusion explosive des hommes et des idées. On a beaucoup insisté sur la « concorde momentanée » dont les Liégeois semblent donner l'image, dans les cercles où s'apprend une « nouvelle sociabilité » — Société d'Émulation, loges maçonniques, cafés, etc.²⁴

Désormais, un regain de zèle désintéressé pour la chose publique, une curiosité à l'égard de la découverte comme à l'égard des arts, une fierté des origines liégeoises, l'enthousiasme pour ce qui joint l'utile à l'agréable, tout cela entre parmi les composantes du patriotisme et crée, sinon un consensus profond, du moins une « touchante harmonie », comme on disait alors, entre nobles et bourgeois, prêtres et laïcs.

Ce serait prêter aux principautaires d'alors un bien pauvre sens critique, ou beaucoup de naïveté, que de les rendre tous aveugles aux discordances du discours mondain tenu par l'élite moderniste. Les illettrés qui signaient d'une croix le registre des séances maçonniques, à côté de quelques beaux esprits, pouvaient donner à certains le sentiment qu'était en

23. Il figure parmi les gravures reproduites à la fin de nos « Systèmes ornementaux », G. 3, p. 64.

24. HÉLIN, p. 182.

voie d'abolition ce que les *Caractères de l'amitié* appellent les « proportions » sociales et la bienséance des « liaisons sortables », celle qui recommande d'éviter « un assortiment de couleurs qui jurent, comme du Gentilhomme au Paysan ». Expériences touchantes, mais que la vie des rues et des champs rangeait au rayon du folklore. Les archives nous conservent le témoignage d'autres expériences plus tendues, de revendications et de désespoirs alimentés par un très efficace « despotisme sacerdotal » et par ce qu'É. Hélin définit comme « l'archaïsme du vécu quotidien » (l'affaire de Muno, les procès de communautés contre les nobles, les luttes politiques à Verviers). Les *Caractères de l'amitié* parlent de « l'hypocrisie générale qui masque aujourd'hui presque tous les hommes ». On peut croire que ces masques tombèrent d'un coup, et comme par miracle, dans les secousses de la Révolution ; mais c'est sans doute au mépris d'une chaîne ininterrompue de conflits et de protestations qui donnent un peu plus de résonance, et sans doute de sens, au scandale produit par les « vers de caramel » de Nicolas Bassenge.

NUMÉROTATION DU BULLETIN

Le *Bulletin* du Vieux-Liège étant une publication périodique trimestrielle, il va de soi que ses numéros exceptionnellement consacrés à un semestre doivent faire l'objet d'une numérotation qui tienne compte de cette particularité.

Afin de rétablir cette concordance, fâcheusement délaissée entre le numéro 249 et le présent, nous invitons nos lecteurs à procéder aux rectifications ci-après indiquées :

- Le *Bulletin* 250 de juillet-décembre 1990 doit porter le n° **250-251**.
- Le *Bulletin* 251 de janvier-mars 1991 doit porter le n° **252**.
- Le *Bulletin* 252-253 d'avril-juin 1991 doit porter le n° **253**.
- Le *Bulletin* 254 de juillet-décembre 1991 doit porter le n° **254-255**.
- Le présent *Bulletin* de janvier-juin 1992 porte, en conséquence, le n° **256-257**.

LE RECRUTEMENT DES INSTITUTRICES GARDIENNES DE LA VILLE DE LIÈGE (1861-1914) ET DE LA VILLE D'ANVERS (1880-1914)

par MURIEL LEBLON*

1. Le cas de la Ville de Liège : 1861-1914

Précocement institué par l'administration communale de Liège la même année que l'introduction de la méthode Fröbel dans certaines écoles gardiennes liégeoises — le cours normal fröbelien¹ modifia progressivement ses structures au fil des ans.

Dès le début, il comprenait deux années d'études, et des cours de français, d'arithmétique et de chant étaient dispensés par des professeurs spéciaux. Peu draconiennes, les conditions d'admission initiales comprenaient un examen d'entrée portant sur les matières de l'enseignement primaire liégeois. À la fin de chaque année d'études, un examen sanctionnait les mérites des élèves-institutrices. À la fin de la seconde année seulement, la Ville délivrait le certificat d'institutrice gardienne liégeoise.

Avant 1880, et de manière momentanée, le cours normal se consacra exclusivement à assurer une formation pédagogique et méthodologique à ces élèves. Le reste des connaissances d'intérêt plus général était enseigné soit à l'école moyenne d'adultes de demoiselles, soit de toute autre manière, non précisée par L. Mottet².

Après la promulgation de l'arrêté royal du 18 mars 1880, le Conseil communal de Liège réorganisa profondément son école d'institutrices Fröbel en mettant son programme des cours en stricte concordance avec celui du gouvernement. Accordant une plus large place à la culture générale des institutrices gardiennes, le programme était bien plus étayé qu'antérieure-

* *Adresse de l'auteur* : cour Marie d'Oignies 7/1, 1348 Louvain-la-Neuve.

1. Sur la formation de base des institutrices gardiennes liégeoises et l'Institut fröbelien communal liégeois, voir MOTTEL (L.), *Historique de l'enseignement primaire communal à Liège depuis 1830, avec notice sur les écoles professionnelles et les œuvres scolaires*, Liège, 1907, p. 657-662 ; KERKHOF (M.), *Van bewaarschool naar kindertuin. De ontwikkeling van het kleuteronderwijs in België in de tweede helft van de 19de eeuw*, mémoire inédit de licence en sciences pédagogiques, K.U.L., 1975, p. 88-89 ; SLUYS (A.), *Compartiments scolaires. Exposition universelle de Bruxelles. L'Allemagne - Les Pays-Bas - La Belgique*, Bruxelles, 1911, p. 239. (*Document de la Ligue de l'Enseignement*, n° 17) ; OP DEN BERG (L.), *L'école normale Fröbel de Liège* in *Revue pédagogique belge*, 1^{re} année, 1888, p. 428-429 ; MIRGUET (V.), *L'éducation des éducateurs*, in *Miscellanées pédagogiques*, t. IV, Bruxelles [1913], p. 7.

2. MOTTEL (L.), *op. cit.*, p. 658.